

Le 30 novembre, je me mobilise, pour moi et pour les autres, contre une consultation BIDON !

Le 30 novembre 2009, se tiendra à Rimouski, une consultation gouvernementale sur la pauvreté. Le gouvernement Charest est en train de revoir son plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et effectue une consultation dans tout le Québec auprès des groupes et organismes communautaires. Ceux-ci sont invités à témoigner de la réalité de leur région sur toutes questions entourant la pauvreté et l'exclusion sociale.

Pourquoi se mobiliser contre une consultation gouvernementale en apparence basée sur le dialogue?

1. Parce que la liste des invitéEs cibléEs pour participer à la consultation n'a pas été réalisée en dialogue et de concertation avec les groupes et organismes communautaires.
2. Peu de groupes sont invités, de telle sorte que peu de points de vue seront représentés.
3. Les interventions permises lors de la consultation sont très limitées, ce qui laisse peu de temps et peu de place pour donner son point de vue.
4. Les groupes se questionnent aussi sur l'approche territoriale privilégiée par le gouvernement et la philanthropie (charité) de certaines fondations privées qui financent et orientent des politiques sociales. Est-ce que des intérêts privés pourraient en venir à dicter les orientations de certains organismes par le seul pouvoir que leur donne leur argent?

Les groupes et organismes demandent que le gouvernement mette des mesures en place pour éliminer les causes structurelles* de la pauvreté. Ceci, en adoptant des mesures non pas individuelles et locales, mais des mesures sociales provenant de l'État, et visant notamment :

- la réduction des inégalités sociales par la redistribution des richesses;
- l'accès universel aux services publics, contrairement à la tendance actuelle à la privatisation de divers services ou à des partenariats public-privé-social liés à la philanthropie;
- l'augmentation des filets de sécurités sociales (aide sociale, chômage, etc.).

Une grande mobilisation s'est organisée à l'échelle du Québec contre cette consultation! Ceci n'est donc pas une action isolée au Bas-Saint-Laurent, elle s'inscrit dans une démarche collective. Serez-vous des nôtres vous aussi?!

* Causes structurelles : causes dont les origines sont liées à la manière dont notre société et son système sont « structurés » ou organisés, par exemple la répartition des richesses.